

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2013	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 67 Présents : 59 Votants : 60
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2013	

Séance du 30 septembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi trente septembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Madame Viviane MUTTI, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO
Madame Maryse BELLIAU PINTA
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir donné à Mme Valérie BRUSIN



SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2014

OBJET : Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2014

Vu l'article L 1521 – III – 1 du Code Général des Impôts,

Considérant que certaines entreprises font appel à un prestataire privé pour la collecte de leurs déchets,

Considérant les demandes des entreprises sollicitant l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2014, liste ci-dessous :

Puynesge – 22 Route de Chamvres - 89300 Joigny
SA Philan Intermarché – Parc Commercial de la Petite Ile – Rue des Entrepreneurs – BP 125 89303 Joigny Cedex
LIDL – 35 Rue Charles Péguy – 67200 Strasbourg / Hautepierre
Magasin GIFI – SASU DISTRI Joigny – Route de Montargis « Les Prés Sergents » - 89300 Joigny
GEMO Chaussures ZC la Petite Ile – rue des entrepreneurs -89300 JOIGNY
GEMO Vêtements ZI la Petite Ile – rue des entrepreneurs -89300 JOIGNY
SCI BRYL – 30 Route de Chamvres – 89300 JOIGNY
Bricomarché – SAS JOSIAN – Parc Commercial de la Petite Ile – 89300 Joigny
Citroën – MANAVA – RN 6 Champlay 89300 Joigny Cedex
Kiabi – parc commercial de la Petite ile – 89300 JOIGNY
Roady – Sas Cyrjem – rue des Entrepreneurs – 89300 JOIGNY
Sealed Air – 25 rue Valentin Privé BP 137 – 89303 JOIGNY CEDEX

Considérant que ces sociétés ont apporté la preuve du recours à des entreprises spécialisées pour la collecte et le traitement de leurs déchets,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2013,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

par

POUR : 59

CONTRE : 1 (M. MORAINÉ)

ABSTENTION : 0

- **exonère** de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères les entreprises précitées pour l'année 2014,
- **demande** au Centre des Impôts l'application de la présente délibération,
- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette exonération de la TEOM.

Pour copie conforme,
 Le Président,
 Nicolas SORET

*Pour le Président,
 Le Délégué,*

Date de réception
 par la Préfecture :

date de publication :

15/10/2013

15/10/2013

Communauté de Communes
 du Jovinien